



PROCES VERBAL

Conseil Municipal

Séance du 22 janvier 2026

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – LE HEGARAT Valérie- THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche - MORICE Gildas– VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – PIPART Fabrice – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine – MALLARGÉ Bernard - JOUY Nathalie.

Absents : CORLAY Gérald
PIPART Fabrice
MARTIN Marie-Christine
MALLARGÉ Bernard (pouvoir à TACQUET Marie-Blanche)

Secrétaire de séance : LE MOAL Brigitte

Le procès-verbal du 18 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

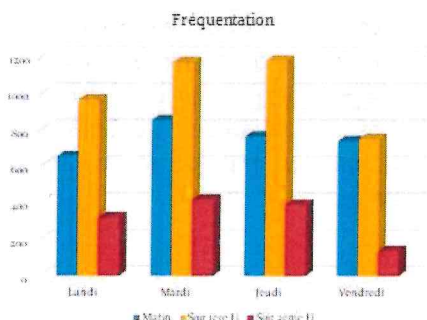
1/ Bilan 2024 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement et cantine

Rapporteurs : Alain SÉHAN / Brigitte LE MOAL

Il s'agit d'une **information des élus**, puisqu'il n'a pas été prévu de modifier les tarifs ALSH/CANTINE précédemment adoptés, et qui avaient été calculés et votés en fonction du **quotient familial des familles** :

TARIFS ALSH EN COURS

	QF1 (1 à 589€)	QF2 (590 à 949€)	QF3 (950 à 1393€)	QF4 (> 1393€)
MATIN	0.83 €	1.35 €	1.80 €	2.22 €
SOIR (1ère heure/goûter)	1.71 €	2.23 €	2.68 €	3.10 €
A partir 17h30 (par 1/4 h) Tarif du MATIN ramené au 1/4 h	0.21	0.34	0.45	0.55
Dépassement après 19h00	10 €			
INSCRIT mais NON PRESENT				
	QF1	QF2	QF3	QF4
MATIN	0.83 €	1.35 €	1.80 €	2.22 €
SOIR (1ère heure/goûter)	1.71 €	2.23 €	2.68 €	3.10 €
TARIF NORMAL augmenté d'une PENALITÉ de 1€ (sauf raisons médicales)				
PAS INSCRIT mais PRESENT				
	QF1	QF2	QF3	QF4
MATIN	0.83 €	1.35 €	1.80 €	2.22 €
SOIR (1ère heure/goûter)	1.71 €	2.23 €	2.68 €	3.10 €
A partir 17h30 (par 1/4 h) Tarif MATIN ramené au 1/4 h	0.21	0.34	0.45	0.55
TARIF NORMAL augmenté d'une PENALITÉ de 1€ (sauf raisons médicales)				
Dépassement après 19h00	10 €			



L'ALSH est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon les horaires suivants :

- ☀ le matin de 07h30 à 08h45
- ☀ le soir de 16h30 à 19h00

On remarque une hausse de la fréquentation de l'ALSH les **mardis** et **jeudis**.

GARDERIE		
	2024	2023
Nb de jours d'école	137	141
Garderie du matin	3001	2007
Garderie du soir 1ère heure	4053	3379
Garderie du soir 2ème heure	1257	1327
TOTAL	8311	6713
Dépenses de fonctionnement		
	6 635,71 €	6 317,15 €
Dépenses de personnel		
	28 396,05 €	29 871,71 €
TOTAL DEPENSES	35 031,76 €	36 188,86 €
TOTAL RECETTES	17 854,00 €	14 005,86 €
DEFICIT	-17 177,76 €	-22 183,00 €
Prix de revient moyen/ heure	4,22 €	5,39 €
Recette moyenne / heure	2,15 €	2,09 €
Déficit moyen / heure	-2,07 €	-3,30 €

Stabilité des dépenses de fonctionnement, légère baisse des dépenses de personnels : avec davantage d'enfants accueillis à l'ALSH en 2024, les recettes sont donc en hausse.

Dans le déficit inscrit, n'est pas prise en charge la subvention CAF qui s'élève à environ 8 000€.

Selon des données, **non consolidées**, 9618 enfants auraient été pris en charge à l'ALSH en 2025 : soit une hausse de la fréquentation de près de 16%, qui pourrait diminuer le déficit lors du prochain bilan.

En revanche, cette augmentation d'effectifs met considérablement en tension l'encadrement nécessaire demandé par la réglementation ALSH.

La baisse de la démographie et la question du bien-être et des rythme scolaire/périscolaire des enfants, vont à moyen terme, induire une réflexion sur le temps passé hors de la maison et le taux d'encadrement demandé : cela pourrait aboutir à avancer la fermeture de l'ALSH à 18h30 et à réorganiser les missions et le temps périscolaire : le sujet n'est pas encore d'actualité, mais il est rappelé qu'à l'origine, l'ALSH fermait à 18h30 et que 19h avait été mis en place pour un très petit nombre d'enfants.

BILAN CANTINE

CANTINE		
	2024	2023
PRIX des repas		
1er et 2ème enfant	3,53 €	3,41 €
3ème enfant	2,96 €	2,86 €
Enseignant	5,92 €	5,72 €
Panier repas	1,71 €	1,65 €
Nb de jours d'école		
	137	141,00 €
Nb de repas servis		
	21226	20 212,00 €
* Enfants payants	20906	19 889,00 €
* Adultes payants	46	41,00 €
* Adultes gratuits	274	282,00 €

CANTINE		
	2024	2023
Dépenses fonctionnement	54 495,57 €	54 060,66 €
Dépenses de personnel	84 539,59 €	85 595,97 €
TOTAL DEPENSES	139 035,16 €	139 656,63 €
TOTAL RECETTES	70 176,10 €	67 102,14 €
DEFICIT	-68 859,06 €	-72 554,49 €
Prix de revient du repas servi	6,55 €	6,91 €
Prix de vente moyen (servi)	3,31 €	3,32 €
Déficit / repas servi	-3,24 €	-3,59 €
Prix de revient repas payant	6,64 €	7,01 €
Prix de vente moyen (payant)	3,35 €	3,37 €
Déficit / repas payants	3,29 €	3,64 €

Les « Adultes gratuits » : ce sont les personnels cantine qui préparent les repas.

Dans les dépenses de fonctionnement, 41 322,17€ sont déjà consacrés au budget alimentation. Stabilité des recettes et augmentation des recettes, liée à la dernière augmentation du prix du repas et au nombre croissant de repas servis. Le déficit a donc diminué de 3 695,43€.

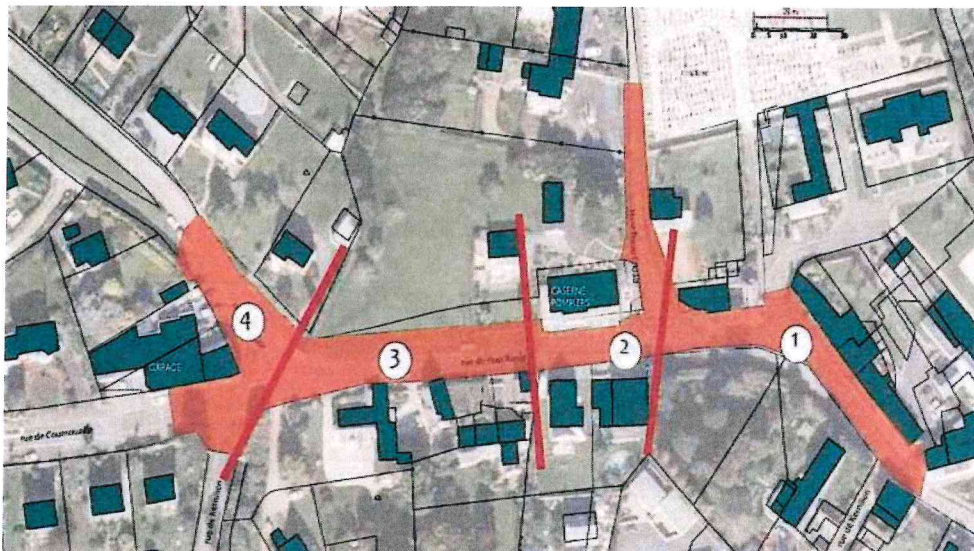
BILAN PERISCOLAIRE

BILAN PERISCOLAIRE				
Ch Fonctionnement	2021	2022	2023	2024
Garderie	6 487,52 €	6 913,28 €	6 317,15 €	6 635,71 €
Cantine	54 182,70 €	53 746,52 €	54 060,60 €	54 495,57 €
TOTAL	60 670,22 €	60 659,80 €	60 377,75 €	61 131,28 €
Ch Personnel	2021	2022	2023	2024
Garderie	24 809,01 €	22 287,35 €	29 871,71 €	28 396,05 €
Cantine	89 528,14 €	58 533,17 €	85 595,97 €	84 539,69 €
TOTAL	114 337,15 €	80 820,52 €	115 467,68 €	112 935,74 €
Recettes	2021	2022	2023	2024
Garderie	14 008,00 €	12 756,00 €	14 005,86 €	17 854,00 €
Cantine	59 933,50 €	62 330,22 €	67 102,14 €	70 176,10 €
TOTAL	73 941,50 €	75 086,22 €	81 108,00 €	88 030,10 €
Déficit	2021	2022	2023	2024
Garderie	-17 288,53 €	-16 444,63 €	-22 183,00 €	-17 177,76 €
Cantine	-83 777,34 €	-49 949,47 €	-72 554,43 €	-68 859,16 €
TOTAL COUT PERISCOLAIRE	-101 065,87 €	-66 394,10 €	-94 737,43 €	-86 036,92 €

Il est difficile de comparer ces tarifs à ceux pratiqués dans d'autres communes, car les repas n'y sont pas toujours préparés sur place comme à Goudelin : de nombreuses communes font appel à des sociétés de restauration ou aux EHPAD, et le prix du repas à Goudelin reste cohérent. Il est à noter que la commune de Goudelin supporte les coûts de restauration pour tous les élèves inscrits, qu'ils soient de Goudelin ou de communes extérieures (qui participent aux frais de scolarisation de leurs élèves).

2/ Aménagement de la rue de Poul Ranet- avenant.

Rapporteur : Michaël GAUVAIN



Des travaux supplémentaires vont être nécessaires dans le cadre de l'aménagement de la rue de Poul Ranet (direction rue du Trégor) pour un montant de 4 050 € H.T., soit 4 860 € T.T.C. : découverte d'eau stagnante rue de Beaufeuillage, en **secteur 4**, en lieu et place d'un ancien fossé : « L'entreprise Colas va réaliser un fossé qui comprend la création d'une noue, les tuyaux et le raccordement d'une habitation au réseau principal », précise Michaël Gauvain, adjoint aux travaux

Le marché de l'entreprise COLAS TP est donc actualisé pour un montant total de 382 950.00 € H.T. soit 459 540.00 € T.T.C.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, M. le Maire ou son représentant à valider cet avenant tel que présenté.

Lors des travaux rues du Trégor, de Cornouaille et de Kernilien, découverte de tuyaux et prises de branchement endommagés, obligation de poser des regards supplémentaires et réfection d'une parcelle supplémentaire d'enrobé : comme la route du Trégor est départementale, une demande de participation aux frais va être transmise au Conseil Départemental pour la couche de roulement, en complément de la subvention déjà demandée : **cet avenant d'un montant de 8 050€, pour la réfection de l'enrobé supplémentaire, sera présenté au prochain conseil municipal de mars.**

À la question de la date de réception des travaux, Michaël Gauvain estime que la date de fin mars, initialement envisagée, pourrait être repoussée d'une semaine. Mais l'accès sera possible avant cette date. Un essai « en situation réelle » avec un tracteur-remorque sera effectué pour valider le schéma de piquetage de voirie et de pose des bordures

3/ Informations diverses

- Signalétique en campagne : les entreprises de Claude Le Garff et de Scott Woolcok ont fourni des devis de pose des panneaux : les devis étant d'un montant identique, M. le Maire propose que la pose soit partagée de manière équitable entre les deux entreprises, en divisant la commune en deux : accord du conseil à l'unanimité.

- Point sur la rénovation de l'école publique : Des rencontres très constructives ont eu lieu avec les architectes de l'Atelier du Port, l'équipe enseignante, les parents délégués et les élus, concernant les travaux de rénovation des écoles maternelle et primaire. Les dernières esquisses et explication détaillée des nouveaux aménagements et créations sont présentées au conseil.

En résumé : modification de la salle de motricité, qui sera plus grande, les différents aménagements, accès au préau, cour avec une partie bitumée et une partie verdure, bloc sanitaire, avancée avec hall d'accueil pour

les parents, doublement de la superficie pour la salle de repos concernant la partie maternelle. « *La cage d'escalier, accessible par l'extérieur, permettra d'accéder à l'étage pour créer une salle associative indépendante de 67 m²* », souligne M. le maire. Des études énergétiques vont être demandées afin de définir le modèle de chauffage le plus approprié. Pour la partie élémentaire, le parvis d'entrée sera agrandi et couvert, les accès facilités grâce à une galerie à la salle des maîtres, au bureau de la directrice, à la salle d'activité et au local de rangement. La cour sera aménagée et végétalisée. Un escalier permettra l'accéder à la salle du dessus qui deviendra une salle de classe. Les rendez-vous vont se poursuivre et **l'avant-projet définitif ne sera présenté qu'après les élections municipales.**

- Statistiques Gendarmerie comparaison années 2024/2025

SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	2024	2025
Nombre total d'infractions	163	115
Dont infractions stupéfiants/alcool	24	17
Total heures Sécurité Routière	434	323
Nbre accidents corporels	0	1
Nbre de tués	0	0
Nbre de blessés	0	1

INTERVENTIONS		
	2024	2025
Nombre total d'interventions	76	82
Dont différends violences intrafamiliales	13	5
dont accidents de circulation routière	15	17
Dont tapages	3	4
Dont divagations	0	0
Dont ivresses publiques et manifestes	1	3

DÉLINQUANCE		
	2024	2025
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	14	13
Atteintes aux biens	17	14
Dont cambriolages	1	7
Dont vols liés aux véhicules	4	0
Destructions et dégradations	1	2
Dont dépôt d'ordures ou déchets	1	0

PRÉVENTION		
	2024	2025
Actions de prévention (en heures/gendarme)	7	15
PRÉSENCE		
Total heures/gendarme sur la commune	863	804

- Point sur l'enquête sur le « **frappeur** » : de nouvelles caméras ont été installées chez 3 personnes âgées importunées, mais rien n'a été détecté, hormis des chiens, chats ou renards. Les nuisances persistent mais avec un mode opératoire différent, chez de nouvelles personnes, en frappant plus fort et/ou en sonnant aux portes, chez des personnes qui ont des chiens, en couple et en dehors du bourg...

Deux journalistes de France 2 et France Inter se sont déplacées : la première lors du goûter de la « Joye sans Fin » et la seconde a été reçue par M. le maire. De nouveaux articles ont été publiés sur les réseaux sociaux et autres journaux.

- Demande de protection fonctionnelle à un élu victime (à huis clos).

Sur proposition de M. le Maire et en application de l'article L. 2121-18 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal décide, par un vote à la majorité absolue, de se réunir à huis clos pour l'examen du point suivant : Information relative à une demande de protection fonctionnelle d'un élu. **Le public quitte la salle à 20 heures** : M. Le Maire expose au Conseil Municipal les faits motivant la demande de protection fonctionnelle de M. Bruno Taton, Adjoint, suite à des menaces, outrages et poursuites subis dans l'exercice de ses fonctions. Le Conseil Municipal a pris connaissance des éléments contextuels présentés et prend acte que cette demande fera l'objet d'une délibération formelle lors d'une prochaine séance.

Réunions et commissions communales

- ☛ Mercredi 28 janvier, 11h, budget Association Foncière
- ☛ Vendredi 13 février, 18h30, accueil nouveaux arrivants et bébés
- ☛ Lundi 16 février, 18h30, commission des finances (budget)
- ☛ Mardi 17 février, 10h, commission rénovation école (budget « énergie »)
- ☛ Jeudi 19 février, 18h30, réunion CCAS, Budget
- ☛ Mardi 3 mars, 16h45, commission rénovation école
- ☛ Samedi 7 mars :
 - Étoile de Tressignaux (qui passera par la commune et y restera)
 - Élection Miss GOUDELIN

Réunions et commissions intercommunales

- ☛ Lundi 2 février, 18h30, CA CIAS
- ☛ Jeudi 5 février, 18h30, commission Insertion
- ☛ Mardi 10 février 18h30, conseil communautaire (Budget)
- ☛ Mercredi 11 février, 18h CA Falaises d'Armor
- ☛ Mardi 10 février, 18h30, Bureau LAC
- ☛ Jeudi 26 février, 18h30, commission Enfance Jeunesse
- ☛ Mardi 3 mars, 18h30, conseil communautaire (vote PLUIH)

Prochain conseil le 5 mars 2026 à 18h30 à la mairie (BUDGET)

Fin du conseil à 20 h 20

Le Maire,

Laurent LE FAUCHEUR



La secrétaire de séance,

Brigitte LE MOAL

